

CR Conseil de quartier du Coteau - 22/05/2024

Elus, animateurs et habitants présents : une quarantaine de personnes

Municipalité

Camille Vielhescaze - Premier adjoint- en charge de la démocratie citoyenne,

Robert Orusco – Élu délégué au commerce et à la mémoire,

Denis Hercule – Élu référent-

Vera De Sousa- Chargée de mission participation citoyenne,

Juliette Pernet– Responsable voirie et espace public,

Marielle Denat - Responsable urbanisme,

Jean-Paul Notte -Chargé de mission prévention / Sécurité,

Excusée :

Maëlle Bouglet- adjointe du quartier du Coteau

1- Projet Campus Grand Parc à Villejuif - Présentation par Elsa Sautter, directrice opérationnelle à la SADEV 94

La SADEV94 aménage des espaces publics dans le Val de Marne dans différents secteurs, notamment le campus de Cachan sur l'ancien site de l'ENS. Autres projets pilotés dans d'autres villes, dont celui qui fait l'objet d'une présentation ce soir.

Le projet est organisé autour de trois sites majeurs existants et remarquables : Institut Gustave Roussy (IGR), Châteaux d'eau et Parc des hautes Bruyères.

IGR va être raccordé très prochainement à la ligne 14 puis à plus long terme (2025-26) à la ligne 15 ; tout un quartier est en conséquence en mutation. Idée directrice est de retrouver des bureaux dans le 94, proportion de 50/50 avec les habitations. Ces bureaux ont une orientation tertiaire avec une majorité de laboratoires afin de créer un pôle de recherche majeur d'échelle internationale

Projet qui court jusqu'en 2030 avec beaucoup de nouveaux aménagements et de nombreux nouveaux espaces verts à traverser.

Pôle multimodal : métro, station IGR qui ouvrira fin 2024 alors que les autres nouvelles stations de la ligne 14 ouvriront courant juin 2024.

L'intérieur de la gare est terminé, celui du parvis en cours de finalisation pour achèvement en fin d'année.

L'aménagement esthétique lui se prolongera sur plusieurs années après la fin de chantier. 2028 : pistes cyclables, et bus dans leur mode de fonctionnement définitif.

Accessibilité depuis Cachan : Très difficile actuellement. Engagement pris par le maire de Villejuif (qui est président de la SADEV 94) pour que la traversée et accès piétons soient possibles depuis le coteau par la Voie des Sables. Dans un premier temps, cet accès ne sera pas définitif avec ouverture fin 2024 puis la voirie accueillant en commun les bus, vélos et piétons sera déployée courant 2025. Les camions de chantier seront encore là mais engagement que le parcours soit sécurisé.

Questions :

- mur anti-bruit le long de l'autoroute ? Ce n'est pas du ressort de la SADEV 94 car pas lié à cet aménagement.

- quelle forme aura l'aménagement définitif au niveau du passage de l'autoroute ? Une voie dédiée uniquement aux bus, piétons et vélos.

- Sorties, quelle est l'adresse de celle donnant vers Cachan ? Pour le moment elle n'est pas encore connue.

Il est rappelé qu'il n'y aura pas de sortie physique du côté Cachan mais que Cachan sera accessible en prenant la voie des sables qui passe sous l'autoroute A6.

- Présence d'un parking vélo ? Sera-t-il sécurisé ? à quelle échéance ? Ambitions fortes sur ce sujet de la part d'IdF Mobilités. Ne sera pas pour 2024 mais probablement pour 2025 avec une première installation d'un local sécurisé puis montée en puissance progressive pour atteindre 80 places

- Accès piéton depuis le nœud routier côté Arcueil (4 Chemins)? Le projet ne s'étend pas jusque là. Il existe de façon générale des itinéraires de mobilité douce mis en place par le département mais échéances ne sont pas connues.

- Rue Colonel Fabien : petite zone d'activités économique mal desservie. Y a-t-il une desserte prévue par les transports en commun ? La SADEV pas à la manoeuvre pour la refonte des schémas de bus.

Compte-rendu du Conseil de quartier du Coteau -22 mai 2024-

2- Présentation du projet immobilier rue Émile Zola par Marielle Denat (ville de Cachan)

Projet concernant des parcelles privées, présenté par la ville en l'absence du porteur de projet. Voir schéma disponible dans la présentation. Ensemble de 10 maisons de ville nouvelles fonctionnant en copropriété. Espace commun en sous-sol pour le stationnement. Accès stationnement et piéton via la Rue Emile Zola. Gabarit de 10 mètres maximum en ligne avec le PLU actuel.

Questions / remarques :

- Arbres, quantité, positionnement et remplacement ? Pas de réponse précise en l'absence du maître d'œuvre. Certains vont être abattus mais il existe une obligation de remplacer. A noter que la parcelle existante est très minéralisée et que la part de pleine terre est plus grande dans le projet
- Engagement du constructeur à refaire la route là où les camions passeront une fois la construction terminée ? Il a déjà été demandé au constructeur de mettre en place un référé préventif avec l'obligation de remise en état, sachant que l'état actuel est très dégradé. Etat de la voirie est une compétence qui a été confiée au territoire. La mairie invite les riverains à signaler la dégradation de l'état de la voirie lors du chantier si cela venait à se produire.
- Promoteur en question ? Etat d'avancement du projet ? Société SCC Emile Zola. La mairie n'était pas propriétaire du terrain vendu. Il existe une charte de la construction à Cachan en vigueur de 2019. Travail a été fait pour une intégration optimale dans le paysage urbain actuel. Les promoteurs faisant du boitage auprès des riverains sont déjà connus de la mairie. Dans l'attente de la finalisation du PLUi, il a été demandé à ces acteurs de diminuer le nombre de projets. Le permis est aujourd'hui en cours d'instruction. Le PLUi sera très vigilant sur la qualité des projets à l'avenir sur le Coteau.
- Durée des travaux estimée ? Circulation des camions ? Durée du chantier pour le moment non connue. La rue E. Zola est interdite à la circulation des plus de 3.5t mais il y a des exceptions pour la réalisation de travaux.
- Combien de pavillons sont remplacés ? Il y en a aujourd'hui 3.
- Pavillon Bd de la Vanne abandonné en face du projet ? Tentatives de contact en cours par la mairie.

3- Eclairage public sur le Coteau

En l'absence d'intervenant sur le sujet, ce dernier est remis à l'ordre du jour du prochain cdq. Les habitants du quartier veulent aborder ce sujet en détail à la suite de plusieurs réflexions portant notamment sur le niveau d'éclairage, les plages d'éclairage la nuit et les conséquences sur la biodiversité d'un éclairage trop intense.

4- Quoi de neuf ?

Depuis le dernier conseil

● Circulation rue Emile Zola et dans le Coteau :

- À la suite des ateliers de concertation avec les habitants et la réunion du 17 janvier avec la municipalité, présentation des propositions à réaliser.
- de la mise en sens unique descendant de la rue Emile Zola (Gabriel Péri -> Goischères) est maintenant touchable du doigt. Réfection de la rue pas à l'ordre du jour à court terme.
- Fin juin / début juillet : aménagement provisoire via des balisettes pour expérimenter la circulation en sens unique sur la partie haute de la rue.

Questions :

- Etude sur le volume de circulation supplémentaire sentier Défait ? Le report de circulation «Waze» des personnes voulant rejoindre l'autoroute se fera Rue Colonel Fabien. Etape d'après : obtenir une fluidification du feu colonel Fabien et RD126 pour éviter les longues files d'attente lors des heures de pointe.

● Forêt urbaine au Jardin Panoramique

Le projet avance, un partenaire a été sélectionné et des financements obtenus. Maintenant il faut tenir compte de la période adéquate de plantation, celle-ci se situant en hiver. Financement est quasi bouclé avec une participation de la mairie, cofinancé avec une association et le département du 94. Méthode éprouvée Miyawaki sera utilisée avec une forte densité de plantation. Forêt composée d'arbres et d'arbustes.

Questions :

- Emprise du chantier Grand Paris ? Les emprises sont en bas, la forêt n'est pas concernée car en haut.- Impact sur la circulation ? Aucun gros chantier n'est nécessaire, pas d'impact sur la circulation.- Accès au passage du parc permettant d'aller à la gare à des heures matinales ou tardives ? Ce sera étudié le moment venu, en lien avec la Ville qui gère les jardins municipaux.
- Y aura-t-il ouverture du parc aux mêmes horaires d'ouverture des lignes de métro 14 et 15 ?
- Sécurité de la zone via vidéoprotection ? Pas de commentaire de la mairie.

- **Fumées et odeurs de cuisine centrale**

Passage des services de la mairie au sein du local. Les travaux récents de mise aux normes font suite aux actions de la mairie et des riverains. Contre-visite à effectuer. Depuis janvier plus de contact avec le propriétaire. Service hygiène a verbalisé il y a quelques semaines pour les poubelles et déchets.

Questions :

- Comment faire à l'avenir pour éviter que ce type de commerce se réinstalle à cet endroit? Les dark kitchens sont traitées dans le PLUi qui va concerner 24 villes. Voir ce qui peut se passer en termes de rétroactivité sur un certain nombre d'activités. Nouvel outil mis à disposition des communes pour suspendre certains types d'installations en attendant. Peut-être une piste à explorer.
- Quelles solutions techniques font que l'école du Coteau ne génère pas de nuisances olfactives alors qu'elle prépare 1000 repas par jour? Ne serait-il pas possible de proposer un local à un prix très favorable pour motiver cet exploitant à déménager ?

Nouveaux sujets

- **Projet agriculture urbaine & projet espace convivialité à Courbet**

Projet joyeux pour faire du jardinage sur une partie de la pelouse reprise par la mairie devant l'espace Courbet et rue des Saussaies. Également un espace de convivialité multi-usages qui verra le jour grâce au budget participatif.

Mise en œuvre de l'agriculture urbaine depuis le mois de janvier.

- **Aménagement Gaston Audat**

Côté groupe scolaire Coteau. Objectif : poursuivre l'aménagement en apaisant et sécurisant les abords du groupe scolaire avec un haut de niveau de qualité. Zone de rencontre avec priorité aux piétons et double sens cycliste, vitesse limitée à 20 km/h.

Second type d'aménagement : Concept de la «rue école» avec fermeture de la rue de l'école à certains horaires. Même fonctionnement adopté Rue des 2 frères. Phase de travaux sur le réseau d'assainissement jusqu'à fin juin. Aménagement de la voirie à proprement parler débutera le 8 juillet jusqu'en octobre, avec majorité des travaux réalisée avant la rentrée scolaire de septembre.

Questions :

- Possibilité d'accès pour les riverains et les personnes à mobilité réduite? Il y a quelqu'un au niveau de la barrière qui gère les accès.

- **Plan Vélo**

Avoir un maillage structurant pour les cyclistes au sein de la ville. Plusieurs rues du Coteau sont concernées avec pour objectif de garantir un accès privilégié à la future gare IGR. Une réunion avec des habitants du quartier devra être programmée en juin afin de valider leurs propositions. Les habitants sont invités à se manifester auprès du conseil de quartier pour y participer (envoyer un mail).

Remarques effectuées sur l'état dégradé et la dangerosité de circulation sur les pistes cyclables de la rue Gabriel Péri. Par ailleurs, certains habitants émettent des doutes sur la pertinence de certaines des rues sélectionnées pour les aménagements, ces dernières présentant une forte inclinaison.

5- Question des habitants et habitantes

En complément des notes ci-dessous, le lecteur avisé est renvoyé à la présentation projetée en séance et téléchargeable sur le blog du conseil de quartier.

- Enfouissement des câbles électriques aériens
- Gestion des épisodes neigeux et volontariats habitant.e.s
- Nids de frelons et pièges

Voir la slide de la présentation sur le blog du quartier. Même problématique rencontrée avec les moustiques tigre et les chenilles processionnaires. Concernant les moustiques, la mairie met à disposition près de 300 pièges à moustiques tigre.

- Projet immobilier Etienne Dolet avec Habitat & Humanisme
- Relocalisation du centre médico social : projet pour aller Rue Guichard.
- Carte scolaire : sujet technique et complexe. La mairie n'a pas la main sur celles des collèges.

6- Sujets suivis en veille

- Propreté de la RD 126

Point sur l'état de la voirie proche d'un entrepôt situé sur la RD126. Les débris charriés par les camions viennent dégrader la propreté de la voirie et bouchent l'évacuation des eaux pluviales.

- Aménagement de la ZAC du Coteau
- PLUI : étape et échéances ?

Le projet va passer au conseil territorial en octobre avec un avis rendu par la mairie. Nouvelle occasion de concertation avec les habitants.

- Ligne du bus 186

7- Evènements festifs

Le lecteur est renvoyé à la présentation projetée en séance.

8- Rejoignez l'équipe du Conseil de Quartier

N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre. L'équipe des sympathiques bénévoles du conseil de quartier du Coteau recrute !